




Sierra Leone
2011





-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Route principale

-  Capitale (827 000 hab. 2007)
-  plus de 100 000
-  plus de 20 000



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Sierra Leone

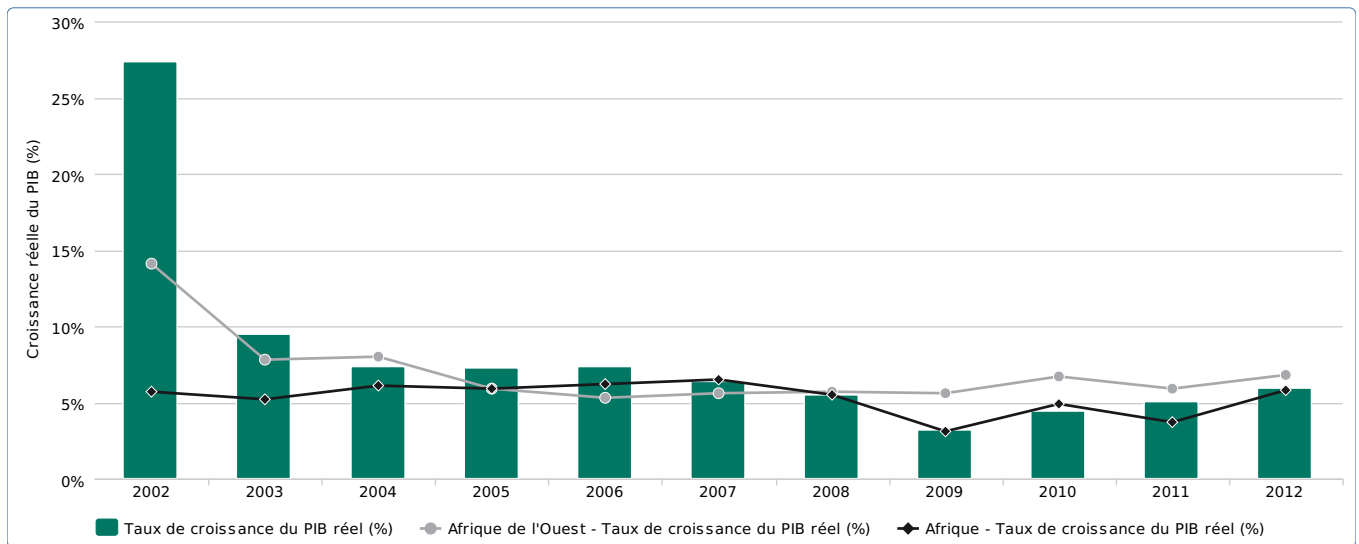
Vue d'ensemble

Après avoir enregistré un taux de 4.5 % en 2010, la croissance devrait atteindre 5.1 % en 2011 et se hisser à 6 % en 2012 (prévisions). Les perspectives à moyen terme sont bonnes, mais il faudra faire mieux en matière de réformes structurelles pour mettre le pays sur la voie d'une forte croissance, créatrice des emplois pour améliorer le niveau de vie. La croissance est tirée par la reprise des exportations de minéraux et des cultures de rente, dans un contexte de relance de l'économie mondiale. Elle doit beaucoup à la meilleure productivité de l'agriculture et aux investissements d'infrastructures. La récente mise en production de la centrale électrique de Bumbuna, notamment, a déjà fait sentir ses effets. Les autorités ont engagé des réformes décisives, dans le secteur financier et le système fiscal, dont les effets devraient être positifs.

La Sierra Leone est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Le PIB (produit intérieur brut) par habitant dépassait à peine 300 dollars (USD) en 2010. Des problèmes majeurs de développement se posent, avec un fort taux de chômage des jeunes. Le très mauvais classement à l'index du développement humain (IDH) des Nations Unies en est le témoignage. Même si le pays s'est bien tiré de la crise mondiale, la croissance de 6 % prévue en 2012 restera en deçà des taux enregistrés avant la crise. D'où la nécessité d'une accélération du rythme de la croissance, si le pays veut surmonter la fragilité de son économie et réduire le fossé qui le sépare des économies plus avancées en termes de revenu. Une bonne politique macroéconomique peut y aider, en permettant d'avancer vers un cadre contracyclique régulé et en faisant de la croissance forte une priorité.

L'inflation a commencé à reculer en 2011 après le pic de 18 % observé en septembre 2010, suite au gonflement du budget et à l'impact ponctuel de l'introduction d'une taxe sur les biens et services. Du côté de la demande, l'augmentation de la production locale des denrées alimentaires devrait compenser la hausse de leurs prix de détail. Grâce à des politiques monétaire et budgétaire adéquates et à la stabilisation du taux de change nominal, le taux moyen de l'inflation devrait passer sous la barre des 10 % en 2011 et se réduire encore vers la fin 2012. Cette perspective serait cependant compromise, si la masse salariale du secteur public devait augmenter, et si les prix des denrées alimentaires et des carburants augmentaient de manière plus forte que prévu.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412388>

Dans le cadre du budget 2011, une ligne budgétaire et un réexamen des priorités sont prévus pour permettre une augmentation des investissements productifs et des dépenses sociales. Ces dépenses seront financées une augmentation des impôts sur le revenu, par les recettes des privatisations, par les dons extérieurs (comme par

exemple une subvention européenne de 52.5 millions d'euros aux routes et à l'agriculture), ainsi que par les économies réalisées en amputant les dépenses courantes non indispensables. On attend des autorités qu'elles améliorent encore l'administration fiscale et réduisent les exemptions fiscales discrétionnaires pour réaliser les objectifs de recettes. En raison de la hausse des dépenses en capital, le déficit budgétaire devrait se creuser, passant de 4.6 % du PIB en 2010 à 5.9 % en 2011, puis se réduire à 5.3 % du PIB en 2012.

Fort de la bonne fin du précédent programme de réformes économiques, le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un nouveau programme triennal de soutien à la Sierra Leone, dans le cadre d'une facilité de crédit élargie d'un montant de 45.4 millions USD. Ce nouveau programme a été conçu pour étayer les efforts des autorités locales pour accélérer la croissance en augmentant les dépenses d'infrastructures, et pour élargir et de faciliter l'accès au secteur financier, tout en maintenant la stabilité macro-économique. Il faudra veiller à encadrer ce programme avec de bonnes politiques macroéconomiques tout au long de son évolution. Compte tenu des énormes besoins en développement du pays, la politique macro-économique à venir devra notamment se garder d'une rigidité excessive qui sacrifierait la croissance à long terme sur l'autel de la stabilité à court terme. Une politique économique flexible doit s'accompagner des réformes nécessaires pour améliorer l'environnement des affaires, de programmes de formation correspondant aux demandes du marché de l'emploi et destinés spécifiquement aux jeunes entrant sur le marché du travail et de filets de sécurité sociale pour les personnes les plus vulnérables.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.2	4.5	5.1	6
Inflation IPC	9.2	17.8	9.6	8.2
Balance budgétaire % PIB	-3.2	-4.6	-5.9	-5.3
Balance courante % PIB	-8.7	-9	-9.6	-9.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932414744>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	48.4
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-
dont agriculture	-
dont cultures vivrières	-
Mines et extraction	7.2
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-
dont pétrole	-
Industries manufacturières	2.5
dont hydrocarbure	-
Electricité, gaz et eau	0.4
Electricité, eau et assainissement	-
Construction	2.6
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	13.8
dont hôtels et restaurants	-
Transports, entreposages et communications	6.9
Transport et stockage, information et communication	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	9.6
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-
Services des administrations publiques	8.6
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-
Administration publique, éducation, santé	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-
Autres services	0
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100

Source : Données des administrations nationales.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415713>

En 2010, la croissance s'est élevée à 4.5 % (contre 3.2 % en 2009), tirée notamment par une politique budgétaire de relance. Le système financier de la Sierra Leone n'a pas été touché par les premiers effets de la crise mondiale, mais l'économie réelle du pays a été atteinte, en particulier par la chute de ses recettes d'exportations et des transferts de la diaspora. Dans le sillage de la reprise mondiale en 2010, les exportations sont reparties. La croissance de l'économie en 2010 reflète aussi les meilleures performances de l'agriculture, du secteur minier et des services, ainsi que le rebond des industries nationales grâce aux investissements privés. L'augmentation des dépenses publiques dans les infrastructures a joué un rôle positif et devrait permettre d'éliminer à long terme les goulots d'étranglement structurels.

Selon les projections pour 2011 et 2012, le rythme de la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 5 % et 6 %. La reprise de l'économie mondiale renforce la demande en produits d'exportations du pays. Malgré cet élan cyclique, la Sierra Leone reste une économie fragile, dont la croissance est freinée, côté offre, par les graves lacunes de ses infrastructures physiques et économiques. Il faut restructurer l'économie, toujours concentrée sur les activités peu productives du secteur agricole, pour l'orienter vers des activités industrielles et des services offrant davantage de plus-values (cf. tableau 2).

Selon les autorités, la politique monétaire visera en 2011 à maintenir la stabilité des prix pour conforter la croissance. Conjuguée avec une augmentation de la production locale de produits alimentaires, cette orientation peut compenser les pressions inflationnistes. C'est pourquoi les projections misent sur une inflation revenant à un seul chiffre en 2011 (9.6 %) et en 2012 (8.2 %), alors qu'elle avait atteint 17.8 % en 2010. Pour réaliser ses objectifs en matière d'inflation, la Banque de Sierra Leone (BoSL) reste entravée par le peu d'instruments dont elle dispose. Elle raisonne plus en termes de cibles monétaires que de cibles d'inflation, faute de politique des changes parmi ses leviers. La BoSL en est réduite à des opérations de marché ouvert pour gérer sa masse monétaire. Dans le contexte actuel de la reprise, la BoSL doit se garder de monétiser les déficits budgétaires, une méthode aux effets inflationnistes.

Selon les dernières analyses des institutions financières internationales, le risque de surendettement est mesuré. Les autorités doivent continuer à n'emprunter à l'étranger que sur des bases concessionnelles, afin de limiter le risque de surendettement. Signe encourageant, le Parlement doit approuver une loi-cadre sur la dette, la *Comprehensive National Debt Law*, qui vise à mieux gérer la dette. Les organismes publics s'efforcent d'améliorer la pertinence des données et des bilans concernant la dette, de manière à mieux honorer leurs engagements, décaissements et obligations du service de la dette. Par ailleurs, le gouvernement envisage de connecter le système informatique de gestion de la dette du Commonwealth (*Commonwealth Secretariat Debt Recording and Management System - CS-DRMS*) avec le système IFMIS (*Integrated Financial Management Information System*) qu'il utilise. Les autorités développent par ailleurs un programme de gestion de la dette à moyen terme (MTDS).

La formation brute de capital public et la consommation finale publique vont modestement contribuer au PIB en 2012 (cf. tableau 3), en raison du faible niveau de la collecte fiscale. Le taux de croissance des recettes publiques a été négatif dans les années qui ont suivi la guerre de 2002 et reste proche de zéro. La Sierra Leone doit donc recourir à un financement extérieur pour ses dépenses de fonctionnement. Il faudra des investissements massifs pour permettre une croissance forte et durable, et pour aider le pays à se sortir de sa fragilité. On ne peut que souligner le rôle déterminant que joueront les investissements directs étrangers (IDE) et l'aide extérieure, pour combler le fossé entre les recettes et les investissements nécessaires. La Sierra Leone se tourne vers tous les donateurs, y compris des partenaires non traditionnels comme la Chine, l'Inde et la Banque de développement islamique (BDI), ouverts à une coopération plus étroite, notamment pour aider au financement des infrastructures.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	8.9	13.7	10.9	8.6	9	1.3	1.1	1.2
Publique	4.4	3.6	15	12	9	0.5	0.4	0.3
Privée	4.5	10.1	9.5	7.4	9	0.8	0.7	0.8
Consommation finale	109.4	99.8	6.2	6.3	7	6.5	6.7	7.5
Publique	16.4	1.4	7.9	6.8	8.4	0.1	0.1	0.1
Privée	93	98.4	6.2	6.2	7	6.4	6.6	7.4
Secteur externe	-18.3	-13.5	-	-	-	-3.3	-2.6	-2.7
Exportations	16.3	17.5	0.4	1.2	2.9	0.1	0.2	0.4
Importations	-34.6	-30.9	10.4	8.3	8.8	-3.3	-2.8	-3.1
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	4.5	5.1	6

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416682>

Politique budgétaire

La Sierra Leone est en butte à de déplorables indicateurs sociaux. La pénurie flagrante d'infrastructures exigera, pour y remédier, 1.1 milliard USD sur la période 2011-13, soit 15 % du PIB. Le défi primordial pour les autorités est de prévoir une ligne budgétaire pour le financement des dépenses correspondantes. C'est dans cet objectif que le gouvernement a entrepris des réformes fiscales. Grâce aux meilleures recettes engendrées par sa nouvelle taxe sur les biens et les services, le ratio des recettes rapportées au PIB s'est élevé à 10.9 % en 2010 (cf. tableau 4). Cependant, les autorités peuvent mieux faire, pour améliorer le régime fiscal et supprimer des exemptions, notamment lors de la négociation de nouveaux contrats avec les investisseurs du secteur minier.

Côté dépenses, des efforts louables sont réalisés et doivent se poursuivre pour lisser les dépenses courantes non essentielles et pour recomposer les dépenses en capital. Le total des dépenses et des besoins de financement est estimé à 23.5 % du PIB en 2010, et il devrait rester au même niveau en 2011 et 2012. Suite à leur augmentation en 2009, les dépenses en capital devraient rester légèrement au-dessus de la barre de 7 % du PIB au cours de 2012. Compte tenu de la pauvreté générale et de la part relativement faible de la masse salariale dans le PIB, les autorités devront trouver un équilibre, entre les pressions existantes en faveur d'une augmentation des salaires de la fonction publique et la provision sur le budget des dépenses prioritaires dans les infrastructures, l'éducation et la santé. De même, il sera important de limiter les dépenses entraînées par l'organisation des élections prévues en 2012 à des niveaux qui ne compromettent pas la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette.

Le déficit budgétaire devrait légèrement se creuser en 2011 en raison d'une diminution des dons extérieurs, puis se stabiliser en 2012. Plus précisément, le déficit global de 2010, estimé à 4.6 % du PIB, devrait se creuser au niveau de 5.9 % du PIB en 2011 avant de se contracter à 5.3 % en 2012. Mais ces perspectives risquent d'être contredites, à l'approche des élections de 2012, par les pressions en faveur d'une augmentation de la masse salariale et les difficultés à améliorer l'administration fiscale.

Le gouvernement a pris une initiative visant à proroger la validité des instruments de sa dette au-delà de leur traditionnel profil de maturité. Actuellement inférieure à un an, cette validité pourrait être allongée de deux à cinq ans, voire plus. Cela permettrait aux autorités de consacrer les ressources correspondantes à des engagements de long terme, notamment dans les infrastructures et la santé.

La Constitution de la Sierra Leone stipule qu'aucune taxe ne doit être prélevée sans l'accord du parlement. Dépassant légèrement 11 %, l'impôt sur le revenu y est l'un des plus faibles au monde. Cela reste vrai, malgré les mesures et réformes de la Direction des impôts (*National Revenue Authority*) pour améliorer la pression fiscale, y compris la taxe sur les biens et services inaugurée en janvier 2010. Les recettes non budgétaires des autres ministères, départements administratifs et organismes doivent être rapportées à un fonds de consolidation des recettes. On s'efforce également d'imposer des cotisations à des firmes qui, à défaut, se cantonneraient dans l'économie informelle. D'autres réformes comprennent l'auto-évaluation du revenu pour diverses catégories de contribuables, un régime particulier pour les petits contribuables, une révision des dispositions douanières, et une étude sur la réforme des incitations fiscales. Le ministère des Finances et du développement économique veut commencer l'activation du système IFMIS, et il envisage de renforcer ses capacités pour être en mesure de formuler une politique fiscale.

La Direction des impôts s'inspire d'un grand plan de modernisation 2008-11 soutenu par les partenaires au développement. Ce plan s'articule autour de sept programmes : la modernisation des douanes, la modernisation de l'impôt sur le revenu, la mise en œuvre de la taxe sur les biens et les services, un office de l'or et du diamant, la modernisation du régime des recettes non fiscales, l'attribution d'un identifiant unique pour les contribuables, et la mise en place d'un registre national des impôts. Ce plan a été approuvé par le Parlement en 2008, et sa mise en œuvre en 2009. De nombreux progrès ont été accomplis, notamment l'entrée en service dans l'administration des douanes du système douanier automatisé Asycuda++ et l'introduction de l'identifiant unique.

Les dons et l'aide budgétaire conditionnelle devraient se réduire à leurs niveaux d'avant-guerre dans les prochaines années. Il faut d'autant plus intensifier les efforts pour accroître les recettes budgétaires et renforcer l'efficacité des dépenses publiques. En phase avec les gains d'efficacité obtenus par l'introduction de la taxe sur les biens et services et par les progrès de l'administration fiscale, il est possible et souhaitable d'élever les recettes publiques au niveau de 13.5 % du PIB en 2012. Afin de réaliser cet objectif, les autorités doivent appliquer à la lettre le régime fiscal et douanier existant, et diminuer de façon significative l'attribution de niches fiscales. Maîtriser les dépenses non budgétaires, encourager les projets visant à renforcer la responsabilité sociétale des entreprises, et améliorer l'efficacité du secteur public, notamment en matière de sélection et de réalisation des projets, permettraient de libérer une marge de manœuvre budgétaire. Les autorités doivent rester déterminées à contenir le financement public sous le seuil de 2 % du PIB pour conserver une dette soutenable et éviter l'éviction du secteur privé.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	20.4	42.8	16	19.7	18.9	17.8	18.1
Recettes fiscales	12	10.3	10.1	10.4	10.9	11	11.1
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	8.2	32	4.5	7.9	6.6	5.5	5.5
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	28.6	17.6	20.7	22.9	23.5	23.7	23.4
Dépenses courantes	24.2	14	14.6	15.8	16.4	16.3	16
Sans les intérêts	18.8	11.8	12.5	14.2	14.1	14.4	14.6
Salaires	6.4	6	5.7	6.4	5.8	5.7	5.5
Biens et services	10.8	3.1	4.9	5.5	5.7	6	6.2
Intérêts	5.3	2.3	2.1	1.6	2.3	1.9	1.5
Dépenses en capital	4.5	3.6	6.2	7.1	7.1	7.4	7.3
Solde primaire	-2.9	27.5	-2.6	-1.6	-2.2	-3.9	-3.9
Solde global	-8.3	25.2	-4.7	-3.2	-4.6	-5.9	-5.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417651>

Politique monétaire

La politique monétaire s'est resserrée en 2010 en vue de réduire l'inflation. Cependant, ce n'est pas forcément le meilleur remède, étant donné que l'inflation est surtout tirée par l'offre, dont la reprise reste fragile. En l'absence d'une politique des changes qui traduirait les intentions de la Banque centrale, la BoSL s'appuie essentiellement sur les opérations de marché libre (OML). Elle a précisément utilisé 74.7 milliards leone (SLL) de titres publics pour éponger l'excès de liquidité. Les ventes aux enchères de devises ont complété parallèlement les OML. Même si on a laissé une certaine marge à l'élargissement du crédit nominal au secteur privé, celui-ci ne s'est accru en termes réels que de moins de 10 %, en chute par rapport à sa croissance réelle de 30 % en 2009. On peut se demander si l'augmentation des réserves de change (elles couvraient 4.4 mois d'importations en 2007, 6.4 mois en 2009 et 5.7 mois en 2010) – en phase avec la politique monétaire pro-cyclique – était la meilleure stratégie pour la Sierra Leone. Le pays était en effet encore en butte aux difficultés de l'après-guerre, s'efforçant d'amortir les sévères chocs extérieurs de la crise économique et financière mondiale.

La BoSL a pratiqué une politique de taux de change flottant pour faciliter les ajustements aux chocs extérieurs tout en se préservant de l'instabilité excessive des taux de change. La stabilisation des taux de changes était aussi considérée comme un moyen de maîtriser l'inflation, dont ces taux sont un canal de transmission. La BoSL a recouru à des ventes et des achats de devises pour gérer l'excès de liquidité généré par les dépenses budgétaires financées par l'étranger. Pour évaluer les conséquences de cette politique, il faut noter que la Sierra Leone est l'un des rares pays où même une partie des dépenses renouvelables sont en partie financées par l'étranger. Le financement par l'étranger du déficit budgétaire se montait à 105.3 milliards SLL fin septembre 2010, comme stipulé dans la proclamation du budget 2011.

Parmi les démarches entreprises par la BoSL en 2010 pour promouvoir la médiation financière en milieu rural, elle a accrédité six organismes de microcrédits au cours de l'année, dont l'un pouvant accepter des dépôts. Le secteur bancaire commercial a de son côté introduit de nouveaux instruments financiers, y compris dans le

domaine des transferts d'argent, pour approfondir la médiation financière. Le lancement de services financiers tels les transferts par téléphonie mobile devrait accroître le nombre des usagers des zones rurales ayant accès aux services financiers. En coopération avec les banques commerciales, la société Zain a ainsi lancé le service Zap, et le groupe Comium le service Splash. Pour répondre à plusieurs tentatives de contrefaçon des billets de banque, la BoSL a introduit en mai 2010 une nouvelle série de billets, avec un nouveau format.

La Banque de Sierra Leone a rédigé deux projets de loi sur les investissements (le *Securities Bill* et le *Collective Investment Schemes Bill*) qui devaient être soumis à l'approbation du parlement début 2011. Sur le terrain, cependant, il ne s'agit pas seulement de préparer un bon cadre législatif comme la BoSL s'y emploie, mais surtout de le mettre en œuvre et d'obtenir les résultats recherchés.

Position extérieure

Selon les analyses du FMI, le taux de change effectif en Sierra Leone est globalement cohérent avec les fondamentaux de son économie. Ce facteur, conjugué à une simplification des formalités de lancement d'une entreprise et du système fiscal, a rendu les exportations plus compétitives. L'année 2010 a connu une relance des exportations, tirée principalement par la reprise des exportations minières, ces dernières enregistrant une croissance de 36 % au cours du premier semestre. Les exportations agricoles se sont élevées à 28 millions USD pendant la première moitié de l'année.

Le déficit de balance commerciale est estimé à dix points de PIB en 2010, et il devrait légèrement se creuser au niveau de 10.8 % du PIB en 2012. De même, le solde des comptes courants, avec un déficit représentant 9 % du PIB en 2010, devrait se stabiliser à ce niveau jusqu'en 2012.

Le risque de surendettement reste modéré en Sierra Leone, selon l'analyse de soutenabilité menée par le FMI. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ont contribué à un allègement significatif de la dette. L'attribution de ces initiatives par la communauté internationale a par ailleurs libéré des ressources pour financer des programmes cruciaux d'aide à la croissance et de réduction de la pauvreté. Le stock total de la dette extérieure s'élevait fin juin 2010 à 722 millions USD, contre 692 millions fin 2009. Ce gonflement s'explique par l'augmentation des décaissements effectués par les créanciers multilatéraux, FMI compris. Au-delà, il est important que les autorités restent prudentes dans leur stratégie d'emprunt à l'étranger, tout en s'aménageant une marge de financement des dépenses de soutien à la croissance.

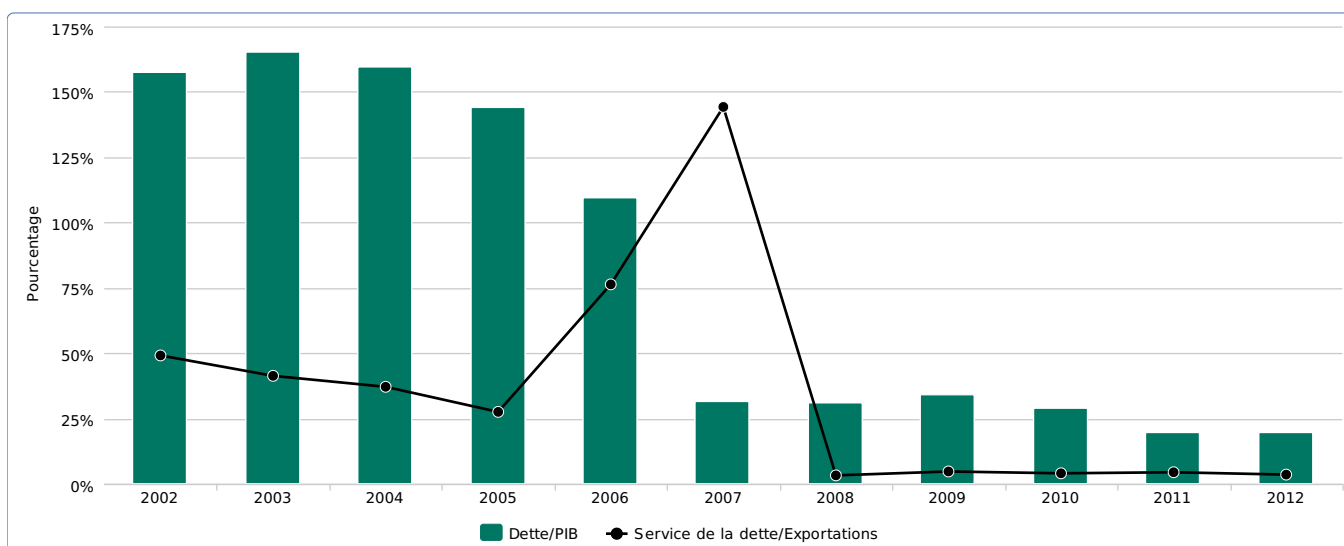
Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-13.8	-5.7	-10	-9.3	-10	-11.2	-10.8
Exportations de biens (f.o.b.)	13.5	17	14	13.5	11.9	10.7	10.2
Importations de biens (f.o.b.)	27.2	22.6	24.1	22.9	21.8	21.9	21
Services	-4.5	-1.4	-3.3	-3.2	-2.9	-2.5	-2.2
Revenu des facteurs	-1.5	-2.1	-3.8	-1.7	-1.2	-1	-0.6
Transferts courants	17.9	5.7	5.7	5.5	5	5.1	4.4
Solde des comptes courants	-2	-3.4	-11.4	-8.7	-9	-9.6	-9.2

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418620>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412388>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Le secteur privé, largement informel, est la source principale de l'activité économique en Sierra Leone. L'accès limité au crédit, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME), constitue le principal frein à la croissance et à la création d'emplois. Le large éventail des taux d'intérêt rend le crédit cher, une caractéristique sous-régionale. C'est dans ce contexte que le pays a engagé des politiques structurelles visant à développer le secteur financier et à améliorer le climat des affaires. La création en 2011 d'un Bureau de référence du crédit en offre un exemple, avec l'ouverture d'un fichier permettant aux banques de connaître l'historique de leurs clients pour profiler et réduire le coût de leurs prêts.

Entre autres mesures de renforcement de la stabilité et de la solvabilité du secteur financier, la BoSL prévoit d'instaurer une supervision basée sur le risque, et de consolider la supervision des banques et des autres établissements financiers. Le décret sur l'activité bancaire (2000) et le décret sur les autres services financiers (2001) doivent être amendés pour rapprocher le cadre réglementaire actuel des meilleures pratiques internationales. On prévoit aussi d'instaurer une instance d'arbitrage, le *National Switch*, dans le dessein d'élargir le secteur financier pour limiter les paiements en espèces. Le *Switch* offrira une plateforme informatique commune pour interconnecter tous les distributeurs automatiques de billets (Dab), les points de vente et les autres produits financiers.

L'environnement n'est pas propice aux affaires en Sierra Leone, ce qui freine le développement du secteur privé. Depuis 2007, plusieurs mesures officielles ont été prises pour améliorer le cadre réglementaire des entreprises et attirer de nouveaux investissements. En 2009, les autorités ont lancé un plan de développement du secteur privé visant à débrider le potentiel des entreprises pour qu'elles profitent mieux des opportunités d'investissement. La forte délégation du secteur privé présente au sein du *Consultative Group* réuni à Londres en novembre 2009 a été un bon signe. Le gouvernement doit faire mieux sur le front de la macroéconomie, en modernisant les lois et règlements sur l'investissement pour offrir un environnement plus favorable au secteur privé.

La Sierra Leone est montée ces dernières années au classement *Doing Business* de la Banque mondiale, notamment pour les indicateurs concernant la facilité de créer une entreprise et la protection de l'investissement. Mais sa place – 143^e sur 183 pays – montre qu'il lui reste de grands progrès à réaliser. Avec le concours du *Commonwealth Secretariat*, les autorités ont lancé en juin 2010 un plan stratégique des exportations pour exploiter le potentiel du pays sur la période 2011-15. Le plan propose des mesures stratégiques dans quatre secteurs prioritaires : l'agriculture, la pêche, les mines et le tourisme. Leur réussite permettrait d'élargir et de diversifier la base des exportations, et de stimuler l'emploi. Mais il faudra des investissements massifs, tant nationaux qu'étrangers, pour alimenter la croissance indispensable pour faire sortir la Sierra Leone de sa situation de fragilité.

En 2010, le Parlement a adopté une loi de partenariat public-privé (PPP) pour encourager le secteur privé à participer la fourniture des services publics et à la réalisation des grands projets d'infrastructures. L'état de délabrement des infrastructures et des services est bien au-delà de la portée du seul secteur public. Le régime foncier en vigueur représente l'une des contraintes au développement du secteur privé. Les autorités préparent une politique foncière globale pour réformer le cadre réglementaire et administratif du régime foncier, du droit de propriété et du marché immobilier.

Le gouvernement entend par ailleurs investir dans un fonds de placement privé, le *Venture Capital Fund*, qui doit être créé pour proposer aux PME des financements à risque. Ce fonds a plusieurs objectifs, avec en tête celui de porter la croissance des PME à un niveau leur permettant d'affronter la concurrence internationale. Cependant, dans le cas des PME qui fonctionnent normalement, la priorité reste de s'attaquer aux contraintes d'accès et de coût du crédit.

Autres développements récents

La mise en œuvre effective du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) exige un service public compétent. Pour l'instant, la plupart des ministères, des départements et des agences manquent de cadres intermédiaires et supérieurs, notamment de cadres techniques. De plus, la plupart des personnels qualifiés sont proches de l'âge de la retraite ou l'ont dépassé. Aucune étude officielle n'a encore été menée sur une réforme globale de la fonction publique du pays, et l'on ne dispose donc pas de statistiques précises, mais plus de 60 % des personnels seraient des fonctionnaires subalternes. Pour créer un service public plus performant, il faudrait davantage de techniciens qualifiés au milieu de l'échelle des effectifs. Les unités de réalisation de projets, les effectifs locaux de techniciens et de consultants n'offrent pas de réponse durable. Le recrutement durable de personnels qualifiés demandera une réforme globale des rémunérations et des

perspectives de carrière. Il est important de souligner que pour qu'une réforme salariale donne de bons résultats, la grille des rémunérations doit s'appuyer sur l'intégrité, et être soumise à un système de contrôle crédible pour réduire la possibilité d'abus.

Le gouvernement a adopté en 2009 un programme de réforme globale du secteur public pour renforcer les moyens et le professionnalisme du service public. Ce programme demande un réexamen de l'échelle des rémunérations des fonctionnaires, y compris des enseignants, afin d'attirer et de garder dans le service public des personnels qualifiés et compétents. Le principal obstacle à cet égard est la faiblesse de moyens dont souffre la fonction publique. Les réformes entreprises par les autorités pour améliorer la performance de la fonction publique devront donc traiter le problème des écarts selon les qualifications ou les échelons, et remédier à la faiblesse des rémunérations.

Pour améliorer la gestion des finances publiques, la Sierra Leone a lancé en février 2010 un programme de réformes (IPFMRP) introduisant une direction intégrée, avec l'assistance des partenaires au développement. Ce programme entend remédier à la fragmentation et au manque de coordination de l'ancienne direction des finances publiques. De nouveaux mécanismes ont été introduits pour assurer la transparence, la responsabilité et la probité dans l'usage des fonds publics.

Le système IFMIS (*Integrated Financial Management Information System*) a été réparti dans onze ministères, départements et agences, et deux autres terminaux sont en préparation. Il comporte un logiciel pour les dépenses et les achats qui équipe d'autres administrations, comme le bureau de la Présidence et le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Un autre module du programme IPFMRP concernera les acteurs non étatiques (ANE) et permettra de mieux évaluer les capacités d'analyse et d'implication des ANE dans la surveillance de l'usage des ressources publiques.

La Sierra Leone se montre déterminée à renforcer la planification, le contrôle et l'évaluation des projets d'investissement, en vue de resserrer son cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). À partir de 2012, les autorités vont intégrer dans le budget un plan triennal d'investissements publics. Au-delà, la diffusion de l'IFMIS dans l'ensemble des services administratifs, accompagnée d'une formation des utilisateurs et d'une assistance adéquate, permettra la saisie dans le système de la totalité des transactions financières publiques.

Les autorités prévoient de renforcer la délégation de pouvoirs aux conseils locaux commencée en 2007. Il est prévu d'équiper tous les conseils locaux d'un système d'information sur la gestion financière afin de promouvoir la transparence et la responsabilité dans l'usage des ressources générées par ce programme. L'installation du système, qui est en cours, s'achèvera en 2013. Une loi sur les prérogatives des pouvoirs locaux est envisagée pour éliminer les obstacles légaux à la mobilisation de leurs propres ressources par les conseils locaux.

Le paragraphe suivant aborde la situation du secteur des infrastructures (énergie, transports, eau potable et assainissement) ainsi que les récentes réformes et les programmes d'investissements dédiés à son développement. L'accès à l'électricité est l'un des principaux obstacles à l'activité économique et à la création d'emplois. La situation s'est améliorée avec la mise en service en 2009 de la centrale de Bumbuna, mais la distribution inégale de l'électricité et l'absence d'un réseau national aliènent les capacités de production. Les autorités ont commencé à mettre en œuvre la politique énergétique qu'elles ont inaugurée en 2009, qui se fixe pour priorité d'augmenter les capacités du réseau de distribution. Cette politique doit accompagner la montée en puissance de la production, à laquelle va concourir le projet Addax Bio-énergie, prévu avec le concours de la Banque africaine de développement (BAfD). Le réseau routier actuel est sous-développé, et il n'a quasiment pas été entretenu depuis la fin de la guerre civile. Cependant, plus de 4 000 km de route sont en cours de réhabilitation avec l'aide de plusieurs donateurs dont quelques entreprises chinoises. Malgré l'abondance des eaux de surface et de la nappe phréatique en Sierra Leone, 22 % seulement de la population ont accès à de l'eau potable. Les autorités réalisent de nombreux projets de distribution d'eau et d'assainissement aussi bien dans les zones urbaines que rurales, et de nombreux autres projets sont en vue. La BAfD est présente dans ce domaine.

L'agriculture contribue à 45 % du PIB, elle emploie les deux tiers de la population, et elle génère près du quart des recettes d'exportation du pays. Si l'on considère le secteur agricole au sens large en incluant l'élevage et la pêche, sa contribution au PIB dépasse 55 %. Mais la grande majorité des paysans sont pauvres, car la production repose sur les cultures de subsistance. Pour traiter les problèmes du secteur, un Programme de développement d'une agriculture durable (NSADP) propose des directives pour l'horizon 2030. Ce programme est en phase avec les orientations du Programme intégré de développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), le cadre défini par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) et les partenaires au développement.

Le gouvernement a augmenté le budget de l'agriculture de près de 10 %, et les investissements publics dans le secteur ont quadruplé depuis 2007. Dix mille cultivateurs ont été regroupés dans des coopératives de base conformément à un programme de commercialisation des produits des petits exploitants qui subventionne des fournitures d'intrants et de machines, et dispense des formations. Cent cinquante centres d'activités agricoles

ont été ouverts dans le pays. L'agriculture n'en demeure pas moins largement informelle, et sa contribution à la croissance sera limitée tant que le secteur restera à l'écart de l'économie formelle et commerciale.

La Sierra Leone dispose de nombreuses ressources renouvelables et non renouvelables, y compris des minéraux. Ces richesses ne se sont pas encore traduites en bénéfices tangibles pour la population. Le secteur minier manque de cadres réglementaires spécifiques, ce qui rend les transactions opaques et suscite la méfiance des investisseurs, décourageant l'investissement à grande échelle. Pour améliorer la gestion du secteur minier, les autorités ont publié en 2009 un nouveau décret sur les mines et elles ont entrepris, avec le soutien des partenaires au développement, de renégocier les contrats en cours. Le gouvernement a déjà pu réviser avec succès le contrat de la compagnie Koidu Holdings, et il renégocie les contrats des compagnies Sierra Leone Rutile et London Mining. Le ministère des Ressources minières semble disposer des moyens et de l'expertise nécessaires pour appliquer les décisions politiques.

Les recettes publiques minières ont augmenté, générées à la fois par les nouveaux investissements pour l'exploration et le développement et par l'exploitation en cours. Plus récemment, les autorités ont signé deux importants contrats avec African Minerals Ltd et la London Mining Company qui devraient à moyen terme donner un bon coup de pouce à l'économie. L'impact économique des nouveaux contrats de concession de mines de fer et de la renégociation des autres contrats devrait être significatif. Les recettes et les taxes sur les exportations devraient augmenter sensiblement à moyen et à long terme si le régime des investissements et le régime fiscal sont totalement appliqués. Mais les projets concernant les mines de fer n'en sont qu'à leur prélude, et il faudra du temps pour que les compagnies dont les contrats sont réexaminés se plient aux nouveaux plans d'exploitation et de financement. Il est possible qu'à moyen terme on n'observe pas encore de substantielle augmentation de la production ni des recettes correspondantes. Il est important que le gouvernement regarde au-delà et que, pour optimiser les bénéfices des futurs contrats miniers, il tire pleinement avantage de la situation et applique le régime fiscal défini dans le décret de 2009 (*Mines and Minerals Act*).

Les autorités ont peu progressé dans la mise en œuvre de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE), mais elles envisagent une loi renforçant leur engagement à la respecter. Le premier rapport d'évaluation de l'ITIE a été publié en mars 2010, et le rapport final, présenté en août 2010, comporte de nombreuses recommandations d'amélioration de la gouvernance et de la gestion des ressources minières. Le gouvernement doit s'atteler sérieusement aux questions minières, en ayant conscience que leur mauvaise gestion a été l'une des causes des onze années de guerre civile.

Partenaires économiques émergents

La Sierra Leone entretient depuis longtemps d'étroites relations avec les partenaires traditionnels et multilatéraux au développement, qui continuent à l'aider. Leur groupe compte le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne, la Norvège, l'Italie, l'Inde, le Koweït, le Japon, les Nations Unies, la Commission européenne, la BAFD, la Banque arabe pour le développement en Afrique (Badea), et la Banque islamique de développement (BID). La Chine gagne en importance comme partenaire émergent en termes d'investissements et de commerce, mais d'autres partenariats se nouent également.

Le pays a noué des relations avec le Brésil, l'Inde, Cuba, le Venezuela, l'Afrique du Sud et plusieurs pays du Golfe, dont le Koweït et les Émirats arabes unis (EAU). La coopération internationale de la Sierra Leone apporte un précieux soutien à son programme de développement. Cuba par exemple, avec l'aide de l'Afrique du Sud, fournit les deux tiers du corps médical. En 2010, le Brésil a organisé une session de formation de 35 agents dans les domaines de l'irrigation, de la préservation des poissons et de la lutte contre le VIH/sida. Les autorités vénézuéliennes s'apprêtent à offrir une trentaine de bourses, dont 15 pour des étudiants en médecine. Le Centre de prévention et de traitement de la malaria (*China-Sierra Leone Malaria Prevention and Treatment Centre - CSLMPTC*) fondé en coopération avec la Chine est le fruit des liens renforcés entre les autorités des deux pays. La Chine participe par ailleurs à la construction à Freetown d'un hôpital de 100 lits. Un accord a été conclu avec la Chine pour trois projets d'hydroélectricité. Ont été également lancés les chantiers du nouveau ministère des Affaires étrangères à Tower Hill à Freetown, et de la route Regent-Jui Road. Le programme des Corps de la paix (*Peace Corps*) des États-Unis a été réactivé, et des volontaires de cette organisation ont été envoyés dans tout le pays comme instituteurs. Du côté de l'Afrique, le Nigeria a accéléré la formation de son corps d'assistance technique et détaché en Sierra Leone des personnels de santé. L'objectif : renforcer les projets publics de soins médicaux pour les groupes les plus vulnérables, dont les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères qui allaitent. Parmi tous les partenaires émergents, la Chine a vocation à devenir le premier en termes d'investissement et de commerce. La Sierra Leone a accordé des marchés dans la construction à des compagnies chinoises, en particulier dans les infrastructures de transports.

Contexte politique

La situation politique s'est stabilisée depuis la fin de la guerre civile en 2002. Les élections présidentielle et législatives de 2007 ont permis l'instauration d'un gouvernement pacifique et démocratique. Depuis, la Commission électorale nationale (NEC) a organisé avec succès plusieurs élections partielles. Les électeurs ont pourvu au remplacement de 37 des 40 chefferies traditionnelles vacantes (*Paramount Chieftancies*) et choisi les municipalités de 84 villes et villages, à l'issue de scrutins libres et transparents organisés par la NEC.

Une bonne gouvernance s'avère d'autant plus indispensable qu'elle détermine la confiance des investisseurs. C'est une condition préalable au renforcement des flux de capitaux privés et de l'aide publique au développement. Avec le concours des partenaires au développement, le gouvernement tente de répondre aux critères internationaux en matière de gouvernance. Certains indicateurs montrent que la Sierra Leone a renforcé le caractère démocratique de ses institutions. Sur l'Index mondial de la paix (*Global Peace Index*), la Sierra Leone figure dans le groupe des pays les plus pacifiques (à la 53^e place sur 149 pays). Selon l'index Mo Ibrahim, c'est l'un des cinq États en situation d'après-guerre qui réalise les progrès les plus significatifs sur la voie de la démocratie.

Contexte social et développement des ressources humaines

L'accès aux soins représente un enjeu de taille depuis des années. La majorité des malades n'ont qu'un accès limité et payant aux services. Les enquêtes ont révélé que neuf personnes sur dix ne se soignent pas ou peu, en raison du coût des services de santé. Les indicateurs de mortalité infantile et maternelle du pays figurent ainsi parmi les pires au monde. Les autorités ont lancé un programme de services de santé de bonne qualité et accessibles à tous, dans leur Calendrier pour le changement (*Agenda for change*).

Dans le cadre de ce programme, le gouvernement a lancé en avril 2010 une initiative de gratuité des soins pour les femmes enceintes, les femmes qui allaitent et les enfants de moins de cinq ans. Les consultations ont massivement augmenté dans les centres de santé. Quelque 500 000 femmes et plus d'un million d'enfants ont pu accéder aux soins. Le nombre des centres de santé a augmenté d'environ 30 %. De nouveaux centres sont en cours de construction : maternités, centres obstétricaux d'urgence et de soins néonataux, hôpitaux aux normes et pharmacies publiques. Pour que cette initiative s'avère durable, il faudra un financement permanent du gouvernement et d'autres sources. Le ministère de la Santé va recevoir en 2011 une dotation de 31.9 milliards SLL prévue dans la ligne budgétaire des dépenses renouvelables non-salariales. Sur cette allocation, 6.8 milliards SLL sont affectés à l'initiative de gratuité des soins, et 3.7 milliards SLL à l'achat de médicaments, d'équipements de santé et d'ambulances. Les conseils locaux participent à hauteur de 32.1 milliards SLL à l'approvisionnement des services de santé, aide aux hôpitaux de district comprises. Le budget national affecte par ailleurs 4 milliards SLL à la modernisation des hôpitaux publics au titre du développement.

Les effectifs des personnels de santé ont été renforcés, à hauteur de mille personnes, de même que leur formation et leur rémunération. Plus de 500 personnes formées aux soins d'urgence d'obstétrique et au traitement des maladies néonatales et infantiles ont été recrutées. Une école de sages-femmes a été créée à Makeni. Malgré la forte volonté politique des autorités et les émotions suscitées par l'initiative de gratuité des soins, sa durabilité paraît compromise, faute de rentabilité.

Un plan quinquennal stratégique d'implantation de centres de santé de base a été élaboré. Son objectif consiste à supprimer, à long terme, tous les actes payants pour les remplacer par un système national de sécurité sociale. Près d'un million de moustiquaires imprégnées ont été distribuées, et un million d'enfants vaccinés contre la polio. Dans la lutte contre le HIV/sida, plus de 470 centres sont engagés dans la prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant, et 529 centres de dépistage accueillent et conseillent les patients en respectant leur anonymat. Sa détermination dans la lutte contre le sida, la malaria et les autres maladies infectieuses a valu à la Sierra Leone le prix 2010 des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 dans la catégorie de l'objectif n°6. Selon le rapport 2010 du Pnud, deux autres objectifs (réduction de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle), sont à la portée du pays si les efforts sont poursuivis.

Beaucoup d'enfants sont exclus du système scolaire, trop d'entre eux quittent prématurément l'école, et peu bénéficient d'un enseignement de qualité. Dans son Calendrier pour le changement, le gouvernement s'engage à améliorer ces trois points. Les autorités ont lancé en 2009 une commission d'enquête pour examiner le système éducatif. Cette dernière a publié un livre blanc, avec des recommandations qui sont en voie d'application.

Le budget alloue, au titre des dépenses renouvelables, 76.1 milliards SLL au ministère de l'Éducation, de la jeunesse et des sports, et des subventions d'environ 42.4 milliards SLL à des institutions spécialisées. Des subventions à hauteur de 15.2 milliards sont ainsi destinées aux internats privés, aux rémunérations des examinateurs du certificat d'études secondaires et à un programme de soutien aux étudiantes du secondaire. Par ailleurs, une subvention de 500 millions SLL est accordée au nouveau Centre de formation des techniciens «aux pieds nus» de l'énergie solaire (*Barefoot Solar Technicians Training Center - BSTTC*) de Konta Line. La nouvelle Commission de la jeunesse recevra une subvention de 1 milliard SLL pour ses activités, et une subvention de 1.7 milliard SLL soutiendra les activités sportives.

Une commission des enseignants a été créée pour organiser une gestion plus efficace du corps enseignant. Plus de 4 000 enseignants supplémentaires ont été recrutés, dans le cadre d'une nouvelle politique nationale de formation des maîtres et de développement de l'éducation. Des fonds ont été provisionnés pour la construction de nouveaux établissements scolaires et de formation technique. Des bourses ont été offertes à toutes les étudiantes admises en troisième cycle et qui s'inscrivent dans les filières de mathématiques, de physique, de chimie, de biologie ou d'ingénierie. Des bourses sont également accordées aux étudiants handicapés admis en troisième cycle pour qu'il puissent continuer leurs études. Toutes les filles inscrites en fin de cycle secondaire dans des établissements agréés reçoivent des indemnités de scolarité.

Des jalons ont été posés, en vue d'inspections nationales des écoles, pour éliminer les enseignants fantômes qui pratiquent l'absentéisme mais touchent leur chèque. Les autorités ont défini une politique de l'enseignement

technique et de la formation professionnelle. Huit établissements techniques et professionnels répartis dans tout le pays ont été mis aux normes. De nouveaux établissements de cette catégorie sont en cours de construction, pour un coût de 9 milliards USD. Les programmes de l'enseignement technique et professionnel ont été revus avec de nouvelles filières de métiers féminins. Le rapport sur les progrès en vue des OMD relève cependant que l'objectif concernant l'école primaire risque de ne pas être atteint en 2015.